

Ecole fondamentale de Bascharage

Cycle 1 précoce et cycle 1 (préscolaire)

Ecole Précoce de Bascharage

Adresse
11, rue du Stade L-4948 Bascharage

Téléphone
500 552-596

Titulaires

THEIS Rachel, institutrice
STOCKREISER Kim, éducatrice

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00
Mardi et jeudi : de 8h00 à 11h45



Ecole Préscolaire de Bascharage

Adresse
rue de la Poste L-4939 Bascharage

Titulaires

	Salle	Téléphone
PHILIPPART Michèle	10	500 552-578
WIGET Danielle	11	500 552-579

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 15h50
Mardi et jeudi : de 8h15 à 12h00



Ecole du Centre

Adresse
rue de la Résistance L-4942 Bascharage

Titulaires

	Salle	Téléphone
BIOT Sandra	6	500 552-589
CALMES Isabelle	8	500 552-591
CALVI Nancy	3	500 552-585
FRERES Isabelle	5	500 552-587
LICHTFOUS Christiane	7	500 552-590
MANGERS Magali	4	500 552-586
RAMOS FRANCISCO Sonia	1	500 552-582

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 15h50
Mardi et jeudi : de 8h15 à 12h00



Ecole fondamentale de Bascharage

Cycles 2-4

Ecole Op Acker

Adresse

83-A, avenue de Luxembourg L-4940 Bascharage

CYCLE 2.1

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
COLLING Coryse	1	103	500 552-563
EHLINGER Christiane	1	004	500 552-554
HOPPE Audrey	1	105	500 552-565
SIMON Tanja	1	104	500 552-564
ZENDER Rita	2	104	500 552-514

CYCLE 2.2

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
BERENS Serge	2	004	500 552-504
MILLER Annick	1	003	500 552-553
RILL Sylvie	2	110	500 552-520
SEIL Sabine	2	005	500 552-505
THIRY Marie-Paule	2	003	500 552-503

CYCLE 3.1

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
EYSCHEN Carole	2	108	500 552-518
KAULMANN Frank	2	001	500 552-501
LEBLOND Nadine	2	004-A	500 552-509
NIEDER Sandra / POHS Sylvie	1	108	500 552-568

CYCLE 3.2

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
DECKER Carmen	1	002	500 552-552
LASCHETTE Sonja	1	109	500 552-569
RAYECK Christiane	2	007	500 552-507
THORN Marc	2	002	500 552-502

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h50 à 11h45 et de 14h00 à 15h50

Mardi et jeudi : de 7h50 à 12h15



Ecole 1 Op Acker



Ecole 2 Op Acker

Ecole fondamentale de Bascharage

CYCLE 4.1

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
BECKER Jessica	1	102	500 552-562
DECKER Isabelle / MICHAELIS Pascale	1	101	500 552-561
KIRSCH Michèle	2	107	500 552-517
STEINMETZ Tania	2	109	500 552-519

CYCLE 4.2

Titulaires	Bât.	Salle	Téléphone
ELSEN Annick	2	006	500 552-506
FELTEN Fernand	2	106	500 552-516
KIRWEL Patricia	2	101	500 552-511
LEGIL Tom	2	102	500 552-512
REUTER Laura	2	103	500 552-513

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h50 à 11h45 et de 14h00 à 15h50
Mardi et jeudi : de 7h50 à 12h15



Ecole 1 Op Acker



Ecole 2 Op Acker

Transport scolaire

Cycle 1



BUS 1 ALLER

Surveillante : Patrizia PIRONI • Téléphone : 621 455 763

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.30	13.30	Bascharage	Ecole Op Acker
7.45	13.35	Bascharage	Rue du X Septembre
7.47	13.36	Hautcharage	Crèche
7.49	13.38	Hautcharage	Rue de la Gare (N° pairs)
7.51	13.40	Hautcharage	Rue J.-P. Thill
7.53	13.42	Hautcharage	Rue de la Gare (N° impairs)
7.55	13.44	Hautcharage	Klappchen (rue de Bascharage)
7.57	13.46	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
7.59	13.48	Bascharage	Rue des Roses (rond-point)
8.01	13.50	Hautcharage	Terrain de football
8.03	13.52	Bascharage	Ancien Pavillon
8.05	13.54	Hautcharage	Cité Bommelscheuer
8.10	13.58	Bascharage	08h10 : Ecole du Centre (rue de la Résistance) 13h58 : Ecole Préscolaire (rue de la Poste)
8.15	14.03	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS 1 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
11.50	/	Bascharage	Ecole Op Acker
12.00	15.50	Bascharage	12h00 : Ecole Préscolaire (rue de la Poste) 15h50 : Ecole du Centre (rue de la Résistance)
		Bascharage	Ecole Op Acker
		Bascharage	Rue du X Septembre
		Hautcharage	Crèche
		Hautcharage	Rue de la Gare (N° pairs)
		Hautcharage	Rue J.-P. Thill
		Hautcharage	Rue de la Gare (N° impairs)
		Hautcharage	Klappchen (rue de Bascharage)
		Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
		Bascharage	Rue des Roses (rond-point)
		Hautcharage	Terrain de football
		Bascharage	Ancien pavillon
		Hautcharage	Cité Bommelscheuer
		Bascharage	Ecole Op Acker

Transport scolaire

Cycle 1

BUS 2 ALLER

Surveillante : Monique SCOLATI • Téléphone : 621 252 553

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.40	13.20	Bascharage	Ecole Préscolaire (rue de la Poste)
7.42	13.22	Bascharage	Boeltgen
7.43	13.23	Bascharage	Coin bd. Kennedy / rue Pierre Clement
7.45	13.25	Bascharage	Cité Charles de Gaulle
7.47	13.27	Bascharage	Coin rue Dicks Lentz / bd J. F. Kennedy
7.49	13.29	Bascharage	Cité Kauligwies (rond-point)
7.53	13.33	Bascharage	Sicon
7.55	13.35	Bascharage	Biff
7.57	13.37	Bascharage	Bomicht
7.58	13.38	Bascharage	Coin rue J. Hemmer / rue Th. Aubart
8.01	13.41	Linger	Rue de la Libération (rond-point)
8.03	13.43	Linger	Ecole Préscolaire de Linger
/	13.50	Bascharage	Ecole Op Acker (seulement lundi, mercredi et vendredi)
8.12	13.55	Bascharage	Ecole du Centre (rue de la Résistance)

BUS 2 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
12.00	15.50	Bascharage	Ecole du Centre (rue de la Résistance)
		Bascharage	Boeltgen
		Bascharage	Coin bd. Kennedy / rue Pierre Clement
		Bascharage	Cité Charles de Gaulle
		Bascharage	Coin rue Dicks Lentz / bd J. F. Kennedy
		Bascharage	Cité Kauligwies (rond-point)
		Bascharage	Ecole Op Acker
		Bascharage	Sicon
		Bascharage	Biff
		Bascharage	Bomicht
		Bascharage	Coin rue J. Hemmer / rue Th. Aubart
		Linger	Rue de la Libération (rond-point)
		Linger	Ecole Préscolaire de Linger
		Bascharage	Ecole du Centre (rue de la Résistance)

Transport scolaire

Cycle 1

BUS CANTINE ALLER (DU LUNDI AU VENDREDI)

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
12.00	/	Bascharage	Ecole du Centre (rue de la Résistance)
12.05	/	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS CANTINE RETOUR (LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI)

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
/	13.54	Bascharage	Ecole Op Acker
/	13.59	Bascharage	Ecole du Centre (rue de la Résistance)

→ À noter que la commune n'organise pas de transport scolaire pour le cycle 1 précoce !

Cycles 2-4

BUS 1 ALLER

Surveillante : Liliane DAL SASSO • Téléphone : 621 287 870

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.17	13.33	Bascharage	Ecole Op Acker
7.25	13.38	Bascharage	Boeltgen
7.27	13.40	Bascharage	Coin bd J. F. Kennedy / rue Pierre Clement
7.31	13.44	Bascharage	Cité Charles de Gaulle
7.33	13.46	Bascharage	Coin rue Dicks Lentz / bd. Kennedy
7.44	13.52	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS 1 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
ma + jeu 12.15	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
lu / me / ve 11.45		Bascharage	Boeltgen
		Bascharage	Coin bd J. F. Kennedy / rue Pierre Clement
		Bascharage	Cité Charles de Gaulle
		Bascharage	Coin rue Dicks Lentz / bd. Kennedy
		Bascharage	Ecole Op Acker

Transport scolaire

Cycles 2-4

BUS 2 ALLER

Surveillante : Liliane LOUTSCH • Téléphone : 621 455 784

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.20	13.35	Bascharage	Ecole Op Acker
7.22	13.37	Bascharage	Sicon
7.25	13.40	Bascharage	Biff
7.27	13.42	Bascharage	Bomicht
7.29	13.44	Bascharage	Coin rue J. Hemmer / rue Th. Aubart
7.32	13.46	Linger	Rue de la Libération (rond-point)
7.37	13.48	Linger	Ecole Préscolaire de Linger
7.43	13.53	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS 2 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
ma + jeu 12.15	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
lu / me / ve 11.45		Bascharage	Sicon
		Bascharage	Biff
		Bascharage	Bomicht
		Bascharage	Coin rue J. Hemmer / rue Th. Aubart
		Linger	Rue de la Libération (rond-point)
		Linger	Ecole Préscolaire de Linger
		Bascharage	Ecole Op Acker

Transport scolaire

Cycles 2-4

BUS 3 ALLER

Surveillante : Josée JOPA • Téléphone : 621 455 726

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.25	13.35	Bascharage	Ecole Op Acker
7.28	13.39	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
7.30	13.41	Bascharage	Rue des Roses (rond-point)
7.31	13.43	Bascharage	Terrain de football
7.33	13.45	Bascharage	Ancien pavillon
7.36	13.48	Bascharage	Cité Bommelscheuer
7.42	13.54	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS 3 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
ma + jeu 12.15	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
lu / me / ve 11.45		Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
		Bascharage	Rue des Roses (rond-point)
		Bascharage	Terrain de football
		Bascharage	Ancien pavillon
		Bascharage	Cité Bommelscheuer
		Bascharage	Ecole Op Acker

Transport scolaire

Cycles 2-4

BUS 4 ALLER

Surveillante : Chantal HOSCHETTE • Téléphone : 621 455 742

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.24	13.34	Bascharage	Ecole Op Acker
7.29	13.39	Bascharage	Rue du X Septembre
7.31	13.41	Hautcharage	Crèche
7.33	13.43	Hautcharage	Rue de la Gare (N° pairs)
7.35	13.45	Hautcharage	Rue J.-P. Thill
7.37	13.47	Hautcharage	Rue de la Gare (N° impairs)
7.39	13.49	Hautcharage	Klappchen (rue de Bascharage)
7.41	13.51	Bascharage	Rue de Hautcharage
7.43	13.53	Bascharage	Ecole Op Acker

BUS 4 RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
ma + jeu 12.15	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
lu / me / ve 11.45		Bascharage	Rue de Hautcharage
		Hautcharage	Klappchen (rue de Bascharage)
		Hautcharage	Rue de la Gare (N° pairs)
		Hautcharage	Rue J.-P. Thill
		Hautcharage	Rue de la Gare (N° impairs)
		Hautcharage	Crèche
		Bascharage	Rue du X Septembre
		Bascharage	Ecole Op Acker

- Attention : le **bus 5** a été supprimé !
- L'arrêt « Bommelscheuer » est desservi par le **bus 3**.
- L'arrêt « coin rue Dicks Lentz / bd. Kennedy » est desservi par le **bus 1**.
- Les arrêts « cité Kauligwies », « rue Prince Henri » et « rue de la Poste » ne sont plus desservis.

Personnel remplaçant : Carmen MENDES RUA MARTINS, Tatjana MIJATOVIC, Marianne BOURGRAFF



Pedibus Hautcharage Primaire ALLER

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.20	13.30	Hautcharage	Um Kläppchen
7.28	13.38	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
7.32	13.42	Bascharage	Widdemsberg
7.45	13.55	Bascharage	Ecole Op Acker

Pedibus Hautcharage Primaire RETOUR

Matin		Après-midi	Lieu	Arrêt
MA/JE	LU/ME/VE	LU-VE		
12.15	11.45	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
12.28	11.58	16.03	Bascharage	Widdemsberg
12.32	12.02	16.07	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
12.40	12.10	16.15	Hautcharage	Um Kläppchen

Pedibus Hautcharage Préscolaire ALLER

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.55	13.40	Hautcharage	Um Kläppchen
8.05	13.50	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
8.07	13.52	Bascharage	Rue des Tulipes
8.12	13.57	Bascharage	Ecole du Centre

Pedibus Hautcharage Préscolaire RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
12.00	15.50	Hautcharage	Ecole du Centre
12.05	15.55	Bascharage	Rue des Tulipes
12.07	15.57	Bascharage	Coin rue de Hautcharage / rue des Muguets
12.17	16.07	Bascharage	Um Kläppchen

Pedibus Boulevard Kennedy Primaire ALLER

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.20	13.30	Bascharage	Coin bd Kennedy / rue P. Clement
7.27	13.37	Bascharage	Coin P. Clement / rue des Champs
7.35	13.45	Bascharage	Tennis
7.45	13.55	Bascharage	Ecole Op Acker

Pedibus Boulevard Kennedy Primaire RETOUR

Matin		Après-midi	Lieu	Arrêt
MA/JE	LU/ME/VE	LU-VE		
12.15	11.45	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
12.25	11.55	16.00	Bascharage	Tennis
12.33	12.03	16.08	Bascharage	Coin P. Clement / rue des Champs
12.40	12.10	16.15	Bascharage	Coin bd Kennedy / rue P. Clement

Pedibus Boulevard Kennedy Préscolaire ALLER

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.45	13.30	Bascharage	Coin bd Kennedy / rue P. Clement
7.52	13.37	Bascharage	Coin P. Clement / rue des Champs
8.00	13.45	Bascharage	Tennis
8.10	13.55	Bascharage	Ecole du Centre

Pedibus Boulevard Kennedy Préscolaire RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
12.00	15.50	Bascharage	Ecole du Centre
12.10	16.00	Bascharage	Tennis
12.18	16.08	Bascharage	Coin P. Clement / rue des Champs
12.25	16.15	Bascharage	Coin bd Kennedy / rue P. Clement

Pedibus

Cycles 1-4

Pedibus Biff Préscolaire/Primaire ALLER

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.25	13.30	Bascharage	Biff
7.45	13.50	Bascharage	Ecole Op Acker
7.55	14.00	Bascharage	Ecole du Centre

Pedibus Biff Préscolaire/Primaire RETOUR

Matin		Après-midi	Lieu	Arrêt
MA/JE	LU/ME/VE	LU-VE		
12.00		15.50	Bascharage	Ecole du Centre
12.15	11.45	15.50	Bascharage	Ecole Op Acker
		(15.55)	Bascharage	(Hall 75 / rue du Ruisseau)
12.40	12.05	16.20	Bascharage	Biff

**Afin de pouvoir bénéficier du service Pedibus, il faut être inscrit au préalable.
Veuillez-vous adresser au service enseignement pour tout renseignement supplémentaire.**

Ecole fondamentale de Clemency

Cycle 1 précoce et cycle 1 (préscolaire)

Ecole Cycle 1 de Clemency

Adresse

7, rue de Sélange L-4965 Clemency

Titulaires

BACHIM Mia, institutrice /

BOURG Céline, éducatrice (précoce)

HARSCH Magali

SCHOLZE Nicole

TRIVIGNO Antonella

Téléphone

500 552-720

500 552-731

500 552-730

500 552-732



Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h50 à 11h45 et de 14h00 à 15h50

Mardi et jeudi : de 7h50 à 11h25



Ecole fondamentale de Clemency

Cycles 2-4

Ecole Primaire de Clemency

Adresse

Bâtiment A	Bâtiment B
Rue de l'Eglise	Rue de Sélange
L-4965 Clemency	L-4965 Clemency

CYCLE 2.1

Titulaires

	Bât.	Téléphone
OLINGER Carole	B	500 552-711
SCHOUMACHER Danielle	A	500 552-709

CYCLE 2.2

Titulaires

	Bât.	Téléphone
JOURNEE Nathalie	A	500 552-703
REUTER Linda	B	500 552-712

CYCLE 3.1

Titulaires

	Bât.	Téléphone
SCHONNEN Gabrielle	B	500 552-714
WEILER Sandy	A	500 552-705

CYCLE 3.2

Titulaire

	Bât.	Téléphone
EMERING Karin	B	500 552-713

CYCLE 4.1

Titulaires

	Bât.	Téléphone
HIRTZ Georges	B	500 552-710
RATH Elisabeth	A	500 552-706

CYCLE 4.2

Titulaire

	Bât.	Téléphone
BOSSI Laura	A	500 552-718

Horaire de classes

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h50 à 11h45 et de 14h00 à 15h50
Mardi et jeudi : de 7h50 à 12h15



Bâtiment A



Bâtiment B

Transport scolaire

Cycles 1-4
(y compris le cycle 1 précoce)



BUS ALLER

Surveillante : REISER Gerty • Téléphone : 621 455 718

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.30	13.40	Fingig	Maerchen
7.32	13.42	Fingig	Duerf
7.34	13.44	Clemency	Bierg (rue de Fingig)
7.36	13.46	Clemency	Gare
7.40	13.50	Clemency	Parking nouvelle école

BUS RETOUR

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
ma + jeu 12.15	15.50	Clemency	Parking nouvelle école
lu / me / ve 11.45		Clemency	Gare
		Clemency	Bierg (rue de Fingig)
		Fingig	Duerf
		Fingig	Maerchen

Pedibus

Cycles 1-4

(y non compris le cycle 1 précoce)



Pedibus 1 ALLER

Accompagnatrices : Colette EWERTZ • Téléphone : 691 400 937 / Gina QUITERIO • Téléphone : 691 400 932
Marisa VITALI (remplaçante) • Téléphone : 621 400 933

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.25	13.35	Clemency	Breedewee
7.33	13.43	Clemency	Henn
7.38	13.48	Clemency	Ieweschtaass
7.45	13.55	Clemency	Ecole

Pedibus 1 RETOUR

Accompagnatrices : Colette EWERTZ • Téléphone : 691 400 937 / Gina QUITERIO • Téléphone : 691 400 932
Marisa VITALI (remplaçante) • Téléphone : 621 400 933

Matin		Après-midi	Lieu	Arrêt
MA/JE	LU/ME/VE	LU-VE		
12.20	11.50	15.55	Clemency	Ecole
12.27	11.57	16.02	Clemency	Ieweschtaass
12.32	12.02	16.07	Clemency	Henn
12.40	12.10	16.15	Clemency	Breedewee

Pedibus 2 ALLER

Accompagnatrices : Natacha BECKER • Téléphone : 691 400 935 / Nelly LAMPSON • Téléphone : 691 400 934
Marthe MAUSEN (remplaçante) • Téléphone : 621 400 936

Matin	Après-midi	Lieu	Arrêt
7.25	13.35	Clemency	Rue de Grass
7.35	13.45	Clemency	Huelegäertchen
7.45	13.55	Clemency	Ecole

Pedibus 2 RETOUR

Accompagnatrices : Natacha BECKER • Téléphone : 691 400 935 / Nelly LAMPSON • Téléphone : 691 400 934
Marthe MAUSEN (remplaçante) • Téléphone : 621 400 936

Matin		Après-midi	Lieu	Arrêt
MA/JE	LU/ME/VE	LU-VE		
12.20	11.50	15.55	Clemency	Ecole
12.30	12.00	16.05	Clemency	Huelegäertchen
12.40	12.10	16.15	Clemency	Rue de Grass

**Afin de pouvoir bénéficier du service Pedibus, il faut être inscrit au préalable.
Veuillez-vous adresser au service enseignement pour tout renseignement supplémentaire.**

Calendrier des vacances et congés scolaires



Rentrée des classes

L'année scolaire 2019/2020 commence le **lundi, 16 septembre 2019** et finit le **mercredi, 15 juillet 2020**. Le lundi, 16 septembre 2019, jour de la reprise des classes, est une journée entière - les enfants sont à congédier à la fin des cours.

Vacances et congés	du	au
Congé de la Toussaint	26 octobre 2019	3 novembre 2019
Vacances de Noël	21 décembre 2019	5 janvier 2020
Congé de Carnaval	15 février 2020	23 février 2020
Vacances de Pâques	4 avril 2020	19 avril 2020
Congé de la Pentecôte	30 mai 2020	7 juin 2020
Vacances d'été	16 juillet 2020	14 septembre 2020

Jours de congé isolés	Date
Fête de St Nicolas	6 décembre 2019
Fête du Travail	1 ^{er} mai 2020
Jour de l'Europe	9 mai 2020
Ascension	21 mai 2020
Fête Nationale	23 juin 2020

Remarques

La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont à congédier à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 15h50.

Le lendemain de la 1^{ère} communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

Depuis l'année scolaire 2015/2016, les classes de l'enseignement fondamental ne chôment plus pendant le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg. Les enseignants sont cependant invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.

Adresses et numéros utiles



Direction de l'enseignement fondamental - Pétange

Directeur de région : WEINTZEN Marco

Directeur de région adjoint : POIGNARD Nadine

Secrétariat : FUNCK Sandra / PEIFFER Mandy (Dippach, Garnich, Käerjeng)
SCHUMMER Natascha (Pétange)

Contact : secretariat.petange@men.lu • Tél. : 247-55140 • Fax : 247-55141

Adresse postale : 4, rue Pierre Grégoire L-4702 Pétange

Secrétariat de la Commission d'inclusion (CI) : ci.petange@men.lu

Service enseignement de la commune de Käerjeng

Contact : PANDOLFI Jean-Marie

jean-marie.pandolfi@kaerjeng.lu • Tél : 500 552-322 • Fax : 500 552-9322

MEYSEMBOURG Carmen

carmen.meysembourg@kaerjeng.lu • Tél : 500 552-323

MICARELLI Joé

joe.micarelli@kaerjeng.lu • Tél : 500 552-325

Adresse e-mail du service : enseignement@kaerjeng.lu

Adresse : Administration communale de Käerjeng

Bureau 016 (rez-de-chaussée)

24, rue de l'Eau

L-4920 Bascharage

Heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Présidents - comités d'écoles

Ecole Fondamentale de Bascharage

M. Tom LEGIL, président

B.P. 50 L-4901 Bascharage

Tél. : 621 307 747

Ecole Fondamentale de Clemency

Mme Sandy WEILER, présidente

B.P. 50 L-4901 BASCHARAGE

Tél. : 500 552 705

Service médico-socio-scolaire

Ce service se partage en 2 volets :

1. la médecine scolaire (examens médicaux, tests et mesures de dépistage)
2. le service social (informations, conseils et aides)

Responsable : Mme Michelle PHILIPP

Assistante d'hygiène sociale • michelle.philipp@ligue.lu

Tél. : 500 552 - 574 ou -577 (Bascharage)

Tél. : 500 552 - 717 (Clemency)

Structures d'accueil

Informations importantes pour l'année scolaire 2019/2020

Jours de fermeture des Maison Relais

- les samedis et dimanches
- les jours fériés légaux
- du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 (congé collectif)
- vendredi, le 24 juillet 2020 (journée excursion aux semaines-loisirs)
- vendredi, le 11 septembre 2020 (journée d'organisation des foyers)

Service « Foyer Vacances »

Conformément à l'article III, alinéa 4, point 2 du règlement d'ordre interne des structures d'accueil de la Commune de Käerjeng, veuillez-trouver ci-après les délais pour déclarer une absence au « Foyer Vacances ». En cas de déclaration en temps utile, ni les heures, ni le repas ne seront facturés :

- | | | | |
|-------------|-----------------|-------------|------------|
| • Toussaint | 26/09/2019 | • Pâques | 27/02/2020 |
| • Noël | congé collectif | • Pentecôte | 16/04/2020 |
| • Carnaval | 09/01/2020 | • Été | 26/06/2020 |

Règlement transport scolaire

Article I. Objet

Le présent règlement a comme objet :

- d'assurer la discipline et la bonne tenue des élèves à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules affectés aux circuits du transport scolaire ;
- de prévenir les accidents ;
- de garantir le bon déroulement des trajets.

Article II. Départ / Arrivée du bus

La montée et la descente des élèves doivent s'effectuer avec ordre.

Les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus et après s'être assuré qu'ils peuvent le faire en toute sécurité et notamment après avoir attendu que le bus se soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le bus s'éloigne.

Article III. Comportement et sécurité pendant les trajets

Chaque élève doit se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni le distraire, de quelque façon que ce soit, ni mettre en cause la sécurité.

Il est interdit, notamment :

- de parler au conducteur, sans motif valable ;
- de fumer ou d'utiliser des allumettes ou des briquets ;
- de crier, de jurer, de cracher, etc. ;
- de se disputer et de taper les autres ;
- de projeter quoi que ce soit ;
- de toucher, avant l'arrêt du bus, les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes, ainsi que des issues de secours ;
- de se pencher dehors ;
- d'utiliser des téléphones portables.

Les enfants utilisant le transport scolaire sont tenus à :

- respecter les consignes de l'accompagnatrice / l'accompagnateur et du conducteur du bus, y compris lors du déplacement de l'arrêt vers le bâtiment scolaire ;
- quitter les lieux dans l'état dans lequel ils les ont trouvés ;
- rencontrer l'accompagnateur / l'accompagnatrice et le conducteur du bus avec respect.

Article IV. La surveillance

La personne chargée par l'Administration communale de Käerjeng d'accompagner le bus scolaire veille à ce que les dispositions des articles I, II et III du présent règlement soient respectées.

En cas d'un non-respect de ces dispositions, l'accompagnateur / l'accompagnatrice avertit oralement les enfants concernés. En cas de récidives excessives, il est procédé conformément aux dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article V du présent règlement.

En cas d'indisponibilité de l'accompagnateur / l'accompagnatrice du bus scolaire, la Commune de Käerjeng peut prévoir un remplaçant. La surveillance du bus scolaire est un service facultatif offert par la Commune de Käerjeng non imposé par les dispositions légales et réglementaires en cours.

Article V. Discipline et sanctions

Les enfants se rendant à l'école en bus, doivent se conformer aux ordres de l'accompagnateur / l'accompagnatrice et aux ordres du chauffeur de bus du transport scolaire.

En cas d'inconduite et/ou d'indiscipline d'un enfant, l'accompagnateur / l'accompagnatrice signale les faits en premier lieu au titulaire de la classe de l'élève. Ce dernier en informera les parents. En cas de récidive, l'accompagnateur / l'accompagnatrice en informe le responsable du service transport scolaire de la Commune de Käerjeng. Alors, un dernier avertissement sera immédiatement envoyé par courrier recommandé aux parents de l'enfant concerné.

Au cas où le comportement de l'enfant continuerait à aller à l'encontre des dispositions des articles I, II et III du présent règlement, malgré l'avertissement mentionné à l'alinéa ci-devant, l'accompagnateur / l'accompagnatrice en informe le responsable du service transport scolaire de la Commune de Käerjeng.

Cette personne saisit alors immédiatement le Collège des Bourgmestre et Echevins, qui peut prononcer les sanctions qui suivent :

- exclusion temporaire jusqu'à la fin du trimestre,
- en cas de récidive, exclusion jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours

L'Administration communale de Käerjeng informe le jour de la prise de la décision, par courrier recommandé, les parents de l'enfant concerné.

La sanction prononcée par le Collège des Bourgmestre et Echevins prendra effet dès réception du courrier y afférent.

Article VI. Responsabilités

Toute détérioration ou dégradation commise par les élèves à l'intérieur d'un bus affecté aux transports scolaires engage la responsabilité des parents.

Règlement Pedibus



Article I. Objet

Le présent règlement a comme objet :

- de responsabiliser les parents ;
- d'assurer la discipline et la bonne tenue des élèves pendant les trajets du **Pedibus** ;
- de prévenir les accidents ;
- de garantir le bon déroulement des trajets.

Article II. Inscription

Pour pouvoir se rendre à l'école avec le **Pedibus**, les enfants doivent être préalablement inscrits au moyen d'une fiche d'inscription à remettre au service enseignement de la commune.

Article III. Départ / Arrivée du Pedibus

Les parents sont tenus de veiller à ce que leurs enfants soient à temps aux arrêts du **Pedibus**.

En cas d'absence de leur enfant, les parents sont tenus d'informer les accompagnatrices par téléphone en temps utile.

Les parents s'engagent à venir à l'heure pour reprendre leurs enfants au retour du **Pedibus**.

Les enfants âgés d'au moins 9 ans et disposant d'une autorisation parentale écrite, peuvent rentrer seuls depuis l'arrêt **Pedibus**.

Article IV. Comportement et sécurité pendant les trajets

Pendant les trajets, les usagers sont tenus de :

- respecter les consignes des accompagnatrices ;
- mettre obligatoirement leur veste de sécurité ;
- veiller à ne pas ralentir le **Pedibus** ;
- de ne pas courir sur la route et de ne pas s'enfuir ;
- respecter les autres élèves ;
- respecter les accompagnatrices.

Article V. La surveillance

La personne chargée par l'administration communale de Käerjeng d'accompagner le **Pedibus** veille à ce que les dispositions des articles II, III et IV du présent règlement soient respectées.

En cas d'un non-respect de ces dispositions, l'accompagnatrice avertit oralement les usagers concernés.

En cas de récidives excessives, il est procédé conformément aux dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article VI du présent règlement.

Article VI. Discipline et sanctions

Les enfants se rendant à l'école en **Pedibus**, doivent se conformer aux ordres de l'accompagnatrice.

En cas d'inconduite et/ou d'indiscipline d'un enfant, l'accompagnatrice signale les faits en premier lieu aux parents de l'élève.

En cas de récidive, l'accompagnatrice en informe le responsable du service enseignement. Alors, un dernier avertissement sera immédiatement envoyé par courrier recommandé aux parents de l'enfant concerné.

Au cas où le comportement de l'enfant continuerait à aller à l'encontre des dispositions des articles III et IV du présent règlement, malgré l'avertissement mentionné à l'alinéa ci-devant, l'accompagnatrice en informe le responsable du service enseignement. Cette personne saisit alors immédiatement le collège des bourgmestre et échevins, qui peut prononcer les sanctions qui suivent :

- exclusion temporaire jusqu'à la fin du trimestre ;
- en cas de récidive, exclusion jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

L'administration communale de Käerjeng informe le jour de la prise de la décision, par courrier recommandé, les parents de l'enfant concerné.

La sanction prononcée par le collège des bourgmestre et échevins prendra effet dès réception du courrier y afférent.



24, rue de l'Eau | Boîte postale 50 | L-4901 Bascharage
 Fax 500 552 399 | Central téléphonique 500 552-1



Klima-Bündnis
Lëtzebuerg

myenergy
Luxembourg

KlimaPakt
European Energy Award

